Image not found or type unknown

Chnanger emploi avec un. CDD

Par **Gifty**, le **30/07/2020** à **05:57**

Bonjour,

J'ai lu, sur la possibilité pour les étrangers avec d'un CDI et titulaires d'un titre de séjour salarié, la possibilité de changer d'employeur après le premier renouvellement de leur titre.

Je suis actuellement en CDD de 18 mois et titulaire d'un titre de séjour travailleur temporaire, ai-je également la possibilité de changer d'employeur si je trouve un CDI après avoir renouvelé mon titre de séjour ? ou cette clause ne s'applique qu'aux titulaires du CDI et du titre de séjour salarié ?

Merci pour votre réponse.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés